

## Pont de la Galiote : quoi de neuf ? Le CEERF a analysé pour vous et vous informe

Nous avons rencontré le Conseil départemental qui nous a exposé le projet du Pont de la Galiote. Vous pourrez vous exprimer lors du Conseil de Quartier du 8 novembre à 18h30, salle Charles Denis.

### **Pourquoi aujourd'hui ce projet n'est il pas satisfaisant pour les Aygulfois, la sécurité des piétons et des cyclistes ?**

Le Conseil Départemental prévoit un seul pont (routier, piéton et cycliste) pour 2023.

- 1) Il n'a pas étudié la réalisation séparée d'une vraie passerelle définitive pour les piétons et les cyclistes, AVANT les travaux du pont routier.
- 2) Il ne prévoit pas de passerelle provisoire en attendant la mise en service du nouveau pont.

### **RIEN pour les piétons et les cyclistes avant 5 ans pour aller à la plage sans risquer sa vie ou celle de ses enfants : c'est inacceptable.**

### **Les conditions de réalisation ne sont pas réalistes**

1) La plupart des scénarios étudiés prévoient la coupure totale de la circulation routière et piétonne pendant les travaux (plus d'un an) et la déviation par la Départementale D8 qui n'a ni piste cyclable, ni trottoir. Or la D8 et le rond point des Harkis sont régulièrement embouteillés. Pendant plus d'un an, la vie quotidienne des Aygulfois, comme l'économie touristique en souffriraient.

### **Cette déviation n'est pas une solution viable.**

2) Le Conseil Départemental n'a pas prévu le maintien de l'accès piéton à la grande plage pendant les travaux. Les Aygulfois et les milliers d'estivants quotidiens n'auraient donc comme possibilité pour se rendre à la grande plage, que de tenter la traversée dans le cours d'eau ?

### **C'est inacceptable. Nous demandons que l'accès aux plages soit intégré dans le projet**

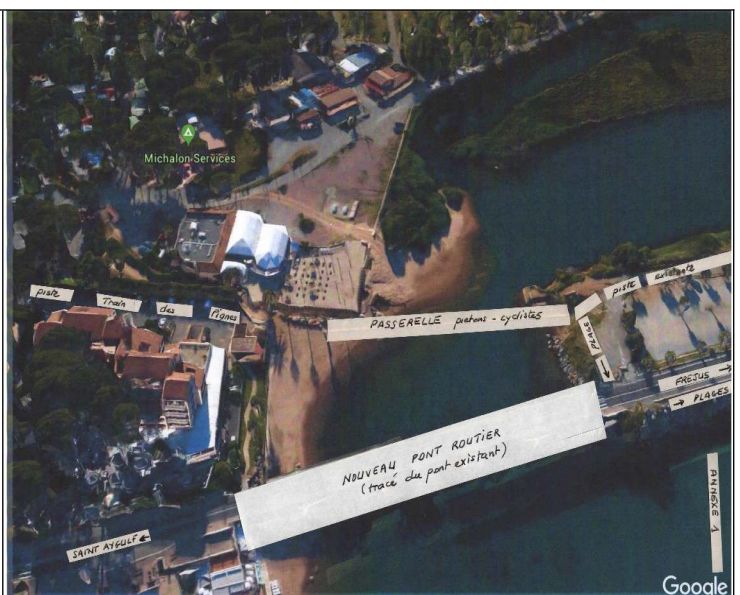
## Que propose le CEERF ?

La réalisation d'une passerelle piétonne et cycliste définitive (et non pas d'un pont flottant) de 6 m de large et environ 80 m de long, AVANT les travaux du pont routier, dans la continuité de la piste actuelle.



Cette passerelle serait financée par :

- l'économie réalisée sur le projet du pont routier (10 m au lieu de 13m de large sur 130 m de long)
- l'économie d'une passerelle provisoire pendant les travaux.



Ce scénario limite les conséquences sur les commerces de La Galiote.

Le nouveau pont et son accès routier seraient moins larges de 3 m que dans les autres scénarios et s'inscriraient mieux dans le site contraint.